

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 29 juin 2017

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 29 juin-

Date de
convocation

23/06/2017

Date
d'affichage
23/06/2017

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,
LANSMANT Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane M. CASTAY
Jean-Marc.

Excusés : Mmes CARRERE Amandine, M. CABANNES Pierre, M. LABEYRIE
Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.
Absente : Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande subvention Elan Arquizanais

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la requête de la Mme Sonia CARRARO, Présidente de l'Elan Arquizanais qui organise la fête au Hameau d'Arquizan au mois de juillet.

Suite au décès d'un de ses membres en 2016, la fête n'a pas eu lieu.

Tous les produits des différents repas étaient dans les congélateurs et suite à la coupure d'un compteur électrique toutes les denrées ont été jetées. Le comité des fêtes d'Arquizan demande si la Commune peut leur octroyer une subvention couvrant tout ou une partie des pertes, la facture de la Boutique Delpeyrat s'élève à 864,27 € HT soit 911.80 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Oùï les explication de M. le Maire ,

- Sursoit à statuer la demande ci-dessus ;
- Demande la fourniture d'un budget prévisionnel pour l'exercice 2017.

Fait à MONTREAL le 29 juin 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.